



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E121247

VALABLE JUSQU'AU 17/03/2026

ÉDITÉ LE

18/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/04/2011

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 29/11/2023
10 000

Raison sociale : ANGLE DROIT

13 BIS BOULEVARD LITTRÉ
78600 LE MESNIL LE ROI

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES

Siret : 531 866 267 00010

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 412590 90 M

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 7358272004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 7358272004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 06 63 77 94 68

Portable : 06 63 77 94 68

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@adangledroit.com

Responsabilité légale :

FORTE JOSE GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	18/03/2025
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	18/03/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	18/03/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	18/03/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/03/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/03/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	18/03/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	08/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.